



92

Projection débat autour du film Grande-Synthe

MALAROFF

RÉALISÉ par Béatrice Camurat Jaud – qui a signé « Tous cobayes ? » et « Libres ! » – le documentaire « Grande-Synthe, la ville où tout se joue », s'attache à montrer comment ce territoire du Nord qui cumule plusieurs crises (migration, chômage, pollution industrielle) se réinvente à travers l'écologie.

Ce soir, une projection gratuite proposée par EELV 92 est programmée en présence de Damien Carême, maire (EELV) de Grande-Synthe, qui évoquera ensuite l'accueil des migrants, la transition écologique et le revenu minimum social garanti.

■ Ce soir à 20 heures, cinéma Marcel-Pagnol, 17, rue Béranger.

Le nouveau visage de la place du Général-de-Gaulle

De nombreux riverains se sont rendus à la Maison du projet pour connaître les aménagements. Les réactions sont mitigées.

SCEAUX

PAR MARJORIE LENHARDT

D'ICI À 2024, le centre-ville de Sceaux aura changé de visage. Dans les tiroirs depuis 1985, le projet de réaménagement de la place du Général-de-Gaulle se concrétise désormais. Après deux ans de concertation, la ville vient d'inaugurer la maison du projet pour présenter les grandes lignes de la future place centrale, qui a été retenue dans l'appel à projet Inventons la métropole du Grand Paris.

« Après une vingtaine de réunions et des ateliers, on a abouti à un projet pas encore tout à fait consensuel mais il a été fait avec les gens quand même », explique le maire (UDI) Philippe Laurent.

À 80 ANS, C'EST DIFFICILE DE VOIR TOUT CHANGER...
EDITH, UNE RIVERAINE

Ce travail a démarré avec la rédaction d'une charte pour l'avenir du centre-ville de Sceaux, votée à l'unanimité par le conseil municipal en mai 2017. Le projet présenté aujourd'hui doit donc répondre à ses grands principes comme faire plus de place aux piétons et préserver un esprit de village.

UN PARKING SOUTERRAIN POUR LIBÉRER DE LA PLACE EN SURFACE

Et les Scéens y sont très attentifs. La maison du projet inaugurée samedi a déjà attiré près de 200 visiteurs en deux jours. « Je me sens concerné, je vis juste à côté ! Ce qui m'inquiète, c'est la densification des bâtiments et des flux si on réduit les voies de circulation », remarque Jacques.

Grâce à une maquette numérique, les visiteurs peuvent découvrir les différents axes du projet. La place du Général-de-Gaulle, d'abord. Le parking en surface sera supprimé pour laisser la place à une centaine de logements étudiants et une cinquantaine en accession à la propriété et une dizaine de commerces dont trois brasseries. 210 places de par-



Image aérienne du projet de la place de Gaulle qui prévoit, à l'horizon 2024, de préserver un esprit de village en rendant de la place aux piétons.

king seront créées en sous-sol dont 150 publiques.

Le long de l'actuelle Maison du projet, la rue Houdan, piétonne, sera prolongée. En face de la place, un espace de coworking sera inauguré. Et de l'autre côté du rond-point, le château de l'Amiral, racheté par la mairie au département, accueillera à partir de l'automne 2020 l'Institut culinaire de France.

« Ça me semble effarant d'avoir encore plus de bâtiments, s'inquiète Edith. A 80 ans, c'est difficile de voir tout changer... Mais je trouve le projet de l'école culinaire très bien et effectivement qu'il y ait des brasseries, ce n'est pas si mal car ça manquait ! »

Mais l'architecture en zinc blanc de l'école ne fait pas l'unanimité. « On fusille ce malheureux château qui n'a rien demandé », peste un autre riverain.

« Pour l'instant, je trouve que c'est un projet qui plaît », relativise l'animatrice de la Maison du projet. Même s'il persiste quelques inquiétudes sur les espaces publics. D'autres concertations sont prévues cette année.

■ Maison du projet, 3, rue du Four. Ouvert les mercredis de 14 heures à 19 heures et les samedis de 10 heures à 13 h 30 et de 15 heures à 19 heures.

Votre département



Ils bousculent une dame de 77 ans pour lui voler son sac

MEUDON

PAS DE PITIÉ pour les anciens. Deux jeunes de 17 ans s'en sont violemment pris à une dame de 77 ans alors qu'elle se promenait aux abords de la forêt de Meudon, mardi, à 16 heures. Ses deux agresseurs en voulaient à son sac à main. Ils

sont repartis avec tous ses effets personnels. La dame a immédiatement déposé plainte au commissariat de police de Meudon où elle a pu fournir un signalement précis. Les deux jeunes ont pu être interpellés dans la journée. Ils ont été placés en garde à vue et devaient être présentés à un juge pour enfants hier soir. La dame a pu récupérer ses affaires.

Un millier de pieds de cannabis poussaient dans un pavillon

L'enquête de la police judiciaire des Hauts-de-Seine a mené deux hommes en garde à vue après la découverte d'une véritable ferme.

JUSTICE

PAS MOINS de mille pieds étaient cultivés à l'abri des regards au cœur de cette bourgade de près de 6 000 âmes située à l'ouest des Yvelines. Deux hommes étaient toujours en garde à vue, hier, après la découverte d'une véritable ferme à cannabis à Maule.

Les plants recouvraient le sol, de la cave au premier étage de la maison, soit trois étages... Un étage pour chaque niveau de pousse. L'installation était des plus modernes, avec système d'évacuation, aération et éclairage. La panoplie du parfait cannabiculteur. Lors de la perquisition, 15 000 € en liquide ont également été découverts.

DÉJÀ CONDAMNÉ

Ce sont les enquêteurs de la police judiciaire des Hauts-de-Seine qui ont découvert la « ferme ». L'homme interpellé lundi à l'intérieur, un quadragénaire d'Asnières-sur-Seine, n'a pas eu d'autre choix que de reconnaître les faits. Le Ser-



Les plants recouvraient les trois étages du pavillon de Maule, dans les Yvelines (Illustration).

vice départemental de la police judiciaire 92 le surveillait depuis le début de l'année. Alors qu'il effectuait de fréquents allers-retours entre les Hauts-de-Seine et Maule, les enquêteurs l'ont suspecté d'utiliser les lieux pour abriter une plantation.

Car l'intéressé était déjà connu de leurs services pour avoir la main verte. Il avait déjà été condamné auparavant pour avoir fait pousser

du cannabis, dans les Hauts-de-Seine cette fois.

Un de ses complices a été arrêté mardi matin et placé en garde à vue à son tour. Selon les premiers éléments de l'enquête, il semblerait que cet homme de 39 ans servait de « prête-nom » à celui qui exploitait l'installation. Il louait le pavillon au nom de son complice, qui allait lui-même payer les factures.

M.L.

Le Parisien

Rendez-vous du **8 au 13 avril** sur le **stand Le Parisien** de 09h00 à 20h00 dans votre magasin Intermarché Super. De **nombreux avantages** et **surprises** vous y attendent...

Intermarché
SUPER

440 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
92290 CHÂTENAY-MALABRY

